

M. Angus Neil McCallum, député de la circonscription électorale de Frontenac-Addington, est présenté par le très honorable W. L. Mackenzie King et l'honorable M. Norman McL. Rogers.

M. Joseph-Napoléon Francœur, député de la circonscription électorale de Lotbinière, est présenté par le très honorable W. L. Mackenzie King et le très honorable Ernest Lapointe.

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) demande à déposer le bill n° 1 concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1re fois.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. L'ORATEUR: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres. Afin d'éviter des erreurs, j'en ai obtenu le texte qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Il m'est très agréable de vous accueillir à la reprise de vos travaux parlementaires.

La dernière intersession a été marquée par le Couronnement de Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth, qui eut lieu au mois de mai. Cet événement a pris une importance exceptionnelle pour les nations du Commonwealth britannique. Le rituel et le cérémonial du Couronnement ont consacré la nature des relations entre le Souverain et Ses peuples des divers Dominions, telle que la définit le Statut de Westminster.

Certains membres du Gouvernement ont participé aux délibérations de la Conférence impériale, qui s'est ouverte aussitôt après le Couronnement. Le résumé de ces délibérations sera bientôt soumis à votre examen. De l'avis du Gouvernement, cette occasion d'échanger des vues et des renseignements sur des questions d'intérêt commun, contribuera à l'accroissement du bien-être dans toutes les parties du Commonwealth.

Il est réconfortant de constater qu'au cours de la dernière année, la reprise économique s'est notablement accentuée au Canada. Les revenus ont atteint des niveaux plus élevés. Une augmentation importante a caractérisé notre commerce avec d'autres pays. En outre, l'emploi a accusé un relèvement général et le nombre des chômeurs assistés a sensiblement diminué.

Le retour, sous forme aggravée, de l'état de sécheresse dans certaines régions de l'Ouest canadien a malheureusement nécessité des secours plus importants que jamais. Le Gouvernement a l'intention de continuer la tâche que lui assigne la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

[M. l'Orateur.]

Vu le succès des efforts accomplis pour aider à l'éducation des jeunes chômeurs, on se propose de continuer ce programme au cours de la nouvelle année.

Le ministère de l'Agriculture a été réorganisé et ses services coordonnés pour améliorer le type et la qualité des produits agricoles du Canada.

On met actuellement la dernière main aux préparatifs de l'inauguration d'un service national d'aviation transcanadien.

La Commission nationale de placement, la Commission royale d'enquête sur l'industrie textile et la Commission établie par la Loi d'assistance aux anciens combattants, 1936, ont terminé leurs travaux. Les rapports de ces commissions seront déposés en temps utile sur le bureau de la Chambre.

L'armature administrative du Canada a subi, depuis la Confédération, par suite de l'évolution économique et sociale, une tension qui démontre la nécessité de mesures susceptibles de répondre plus efficacement aux besoins des provinces et du Dominion, d'encourager et de sauvegarder l'unité nationale. Mes ministres estiment que les autorités compétentes, une fois munies d'une documentation précise et complète, pourront trouver des solutions satisfaisantes. A cette fin, il a d'abord été créé une commission royale chargée d'examiner de nouveau les fondements économiques et financiers de la Confédération, ainsi que le partage des pouvoirs législatifs, à la lumière des conditions nouvelles qui ont surgi au cours des soixante-dix dernières années. Cette Commission a déjà siégé dans plusieurs parties du Dominion.

Le Gouvernement a voulu s'assurer le concours des provinces aux fins d'apporter à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord une modification autorisant le Parlement du Canada à établir sans délai un régime national d'assurance-chômage. Mes ministres espèrent que la proposition sera approuvée assez tôt pour qu'une loi sur l'assurance-chômage soit adoptée dès la présente session du Parlement.

Les membres de la Chambre des communes seront invités à examiner le rapport du comité spécial sur les lois des élections fédérales et du cens électoral. Vous serez priés d'édicter les mesures nécessaires pour donner suite aux conclusions du comité qui seront agréées.

Les Chambres seront saisies d'une mesure destinée à étendre les pouvoirs de la Commission des chemins de fer.

Il sera déposé un projet de loi tendant à affermir le principe du contrôle parlementaire relativement à l'exportation d'énergie électrique.

En général, la situation internationale cause encore des inquiétudes nombreuses. Dans la mesure du possible, mes ministres ont recherché les occasions de favoriser l'entente et la bienveillance parmi les nations. Ils se sont appliqués à assurer la collaboration du Canada avec les autres pays qui, par une politique de conciliation mutuelle, désirent régler les problèmes de la paix universelle.

Le Gouvernement a suivi, avec un vif intérêt, les pourparlers visant à la conclusion d'un accord commercial entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique. Mes ministres saisissent pleinement l'importance de ces négociations et l'intérêt qu'en doit avoir l'issue pour le Canada.

Au mois d'août dernier, le Gouvernement canadien a fait des démarches auprès du Gouvernement des Etats-Unis en vue de proroger et reviser l'accord commercial qu'ils avaient conclu en 1935. Il en est résulté des entretiens préliminaires, suivis d'efforts pour conclure un